

OCTOBRE 2020

BULLETIN MUNICIPAL

PORTES EN VALDAINE



Votre Bulletin Municipal a été entièrement conçu par vos élus et la secrétaire de mairie afin qu'il n'y ait aucune incidence financière pour la commune.
Nous vous souhaitons d'en faire une bonne lecture



LE MOT DU MAIRE

Chers Portoises, chers Portois,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celles des épreuves et des défis.

Un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement des bénévoles et de professionnels très sollicités comme les soignants.

Cette rentrée est bien particulière, puisque la COVID nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Néanmoins notre RPI accueille, tous les élèves sur le temps scolaire, la restauration et l'accueil périscolaire.

Afin de respecter les nouvelles mesures, toutes les manifestations, réunions ou rassemblements public dépassant 10 personnes, doivent faire l'objet d'une déclaration en Préfecture pour une autorisation. De ce fait, les salles communales ne peuvent plus être louées aux particuliers pour des fêtes privées.

Je vous remercie pour chaque geste, chaque attention pour vos proches ou vos voisins durant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités . Gardez votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je souhaite que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux perdure au-delà de cette crise .

Depuis le mois de Juin ; une équipe municipale en grande partie renouvelée s'est formée. Je veux saluer à nouveau le travail des élus sortants ainsi que la bienvenue aux nouveaux. Les chantiers de cette mandature sont importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général primera toujours.

Bonne lecture de votre Bulletin et prenez bien soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune ! Soyez assurés de mon dévouement ainsi que celui de mon équipe.

Votre Maire,

Jean-Bernard CHARPENEL



DÉSIGNATION MAIRE ET ADJOINTS | BUDGET

Vendredi 3 Juillet , le Maire et ses Adjointes ont été élus par le Conseil Municipal .

- M CHARPENEL Jean –Bernard | **Maire.**
- Mme RENARD Brigitte | **1ère Adjointe.**
- M BRACHET Florian | **2ème Adjoint.**
- Mme ARSAC Pascale | **3ème Adjointe.**



“

INDEMNITES : Délibération du 27/07/20

Fidèles à nos engagements, nous avons refusé d'appliquer l'augmentation décidée par le gouvernement et appliquer le même taux donc le même montant que le mandat précédent.

Ce qui fait une économie pour la commune de 10 000 € par an soit 60 000€ sur notre mandat.

Ce montant très conséquent sera utilisé pour des projets utiles à tous les Portoïs..

”

BUDGET

Nous venons vous présenter les budgets votés lundi 27 Juillet à l'unanimité.

Nous vous présentons également, les différentes commissions et les syndicats avec leurs responsables que vous pourrez joindre en cas de besoin.



BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif de l'exercice 2020 a été voté et s'élève à:

§ Fonctionnement : 560 066€

§ Investissement : 519 807€

§ TOTAL : 1 079 873 €

a) Budget communal 2020

Le budget primitif 2020 de la commune, qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisé par la Conseil Municipal, a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de contenir la dette sans avoir recours à l'emprunt.

Le budget est obligatoirement équilibré en fonctionnement et en investissement. Il respecte les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unité et d'universalité. Il couvre obligatoirement le remboursement du capital de la dette par des ressources propres (autofinancement, fonds de compensation de la TVA, taxes d'aménagement, produits de cessions...).

b) Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de **239 157€** augmentées de **320 909€** d'excédent de l'année passée.

c) Les dotations de l'État

Pour 2020, on peut parler d'une stabilité des recettes de l'État par rapport à 2019, malgré la diminution de la dotation forfaitaire de près de **2 331.€**.

d) Les dépenses d'investissement pour 2020

Les dépenses concernent les travaux des trois logements locatifs, des travaux d'entretien des logements existants, de l'école maternelle du changement de la chaudière PAC air/eau plus économe en énergie, divers travaux d'amélioration ainsi que des travaux de la voirie.

e) Budget de l'eau

Le budget primitif de l'exercice 2020 a été voté et s'élève à :

§ Fonctionnement : 47 779 €

§ Investissement : 113 584€

§ TOTAL : 161 363€



COMMISSIONS ET SYNDICATS

Chacun des membres du conseil municipal, s'est vu attribuer la charge de représenter notre commune dans les différentes instances, commissions et syndicats.

1. REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES

- Correspondant Défense et Prévention sécurité routière : M.COEUILLET Christophe.
- Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme : M. Aurélien CHARPENEL et Florian BRACHET.
- Syndicat d'Irrigation de la Drôme : Jacques VERNERET et Bernard PERRIN (suppléant non élu).

2. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

La constitution d'une commission communale des impôts directs composée de sept membres (dans les communes de moins de 2 000 habitants) à savoir : le maire, le Président et six commissaires.

Le conseil municipal a proposé au Directeur des Services Fiscaux une liste de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants et ce dernier retiendra 6 titulaires et 6 suppléants. Nous vous communiquerons la liste de ces six membres retenus dès sa réception

3. COMMISSION DES FINANCES

Le responsable est Jean Bernard CHARPENEL assisté de Brigitte RENARD, Marielle ASTIER, Franck ALINS et Aurélien CHARPENEL.

4. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Elle est présidée par le Maire et composée par trois membres du Conseil Municipal et trois suppléants :

- Titulaires : Brigitte RENARD, Franck ALINS, Aurélien CHARPENEL.
- Suppléants : Pascale ARSAC, Marie-José PERRIN, Vincent DI BENEDETTO.

5. COMMISSION DE LA VOIRIE

Le responsable est Florian BRACHET assisté de Franck ALINS, Aurélien CHARPENEL et Vincent DI BENEDETTO.

6. COMMISSION DE LA SALLE DES FÊTES

La responsable est Brigitte RENARD assistée de Marielle ASTIER et Christophe COEUILLET.

7. COMMISSION DU VILLAGE

La responsable est Marielle ASTIER assistée de Christophe COEUILLET, Pascale ARSAC et Marie-José PERRIN.

8. COMMISSION DU CIMETIÈRE

Le responsable est Florian BRACHET assisté de Brigitte RENARD, Marielle ASTIER, Vincent DI BENEDETTO et Jacques VERNERET.

9. COMMISSION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

La responsable est Brigitte RENARD assistée de Franck ALINS et Christophe COEUILLET.

10. COMMISSION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

La responsable est Pascale ARSAC assistée de Brigitte RENARD, Franck ALINS et Vincent DI BENEDETTO.

11. COMMISSION DES BOIS COMMUNAUX

Le responsable est Florian BRACHET assisté d'Aurélien CHARPENEL, Vincent DI BENEDETTO, Jacques VERNERET et Gérard CHARRAS (non élu) .

12. COMMISSION DE L'EAU

Le responsable est Jacques VERNERET assisté de Florian BRACHET, Franck ALINS et Christophe COEUILLET.

13. COMMISSION AGRICOLE

Le responsable est Jacques VERNERET..

14. SIVOS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE)

-Titulaires : Jean-Bernard CHARPENEL, Brigitte RENARD, Pascale ARSAC, Marie-Josée PERRIN.

- Suppléants : Marielle ASTIER , Vincent DI BENEDETTO, Florian BRACHET, Aurélien CHARPENEL

15. ADMINISTRATEUR DU SITE INTERNET

La responsable est Marielle ASTIER.

16. RESPONSABLE DE L'AMBROISIE

La responsable est Marie-José PERRIN.

17. RESPONSABLE DE L'AIDE SOCIALE

La responsable est Brigitte RENARD.

Elle assure une permanence sur rendez-vous le jeudi matin de 10h30 à 12h dans la salle du Conseil.

18. SIVOS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE)

Jean-Bernard CHARPENEL , Brigitte RENARD, Pascale ARSAC, Marie-Josée PERRIN représentent la commune.

Le 31 Juillet à Rochefort s'est tenue la première réunion du SIVOS, composée de 4 membres pour chaque commune, pour élire la Présidente. Celle-ci change à chaque mandat de commune pour une durée de 6 ans.

Présidente : MME Mathilde BEJANIN (LA TOUCHE)

Premier Vice Président : MR Graham WITTINGTON(ROCHEFORT)

Seconde Vice Présidente : Mme Pascale ARSAC (PORTES EN VALDAINE)

19. VOTE DES TAXES (HABITATION, FONCIER BÂTI ET FONCIER NON BÂTI)

L'assemblée délibérante, comme chaque année, doit voter les taux applicables à la taxe d'habitation (TH) et à la taxe foncière, sur le bâti (TFB) et sur le non bâti (TFNB).

Elle a approuvé le maintien des taux de l'année précédente.

Pour l'année 2020, seules les bases prévisionnelles (communiquées et décidées par l'État) changent .

Produits attendus:

- Taxe d'habitation : 79 020€
- Taxe foncière bâtie : 52 009€
- Taxe foncière non bâtie: 14 865€



**Les taux de vos
impôts restent inchangés
depuis 2011.
TH 10,56%, TFB 11,08%, TF 44,91%**



TRAVAUX

Chaudière bâtiment Mairie | Ecole

Nous avons décidé de changer la chaudière datant de 1997 et de la remplacer par une PAC air/eau bien plus économique et efficace.

Par ailleurs, nous allons équiper la cantine, la mairie et la salle du conseil par des climatiseurs réversibles.

Les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés à la région auvergne Rhône Alpes (subvention à hauteur de 50%) et au SDED (subvention à hauteur de 30%).

“

Traverse du village et mise en valeur du lavoir : Une première réunion a eu lieu avec le CAUE de la drome pour nous accompagner dans l'élaboration du projet.

”

Logements :

Nous avons repris depuis plusieurs semaines à présent, les réunions de chantier concernant les 3 logements locatifs au centre village.

Actuellement, les plaquistes et les travaux de peinture se terminent. Les 3 logements devraient pouvoir être loués dès le 1er janvier 2021.

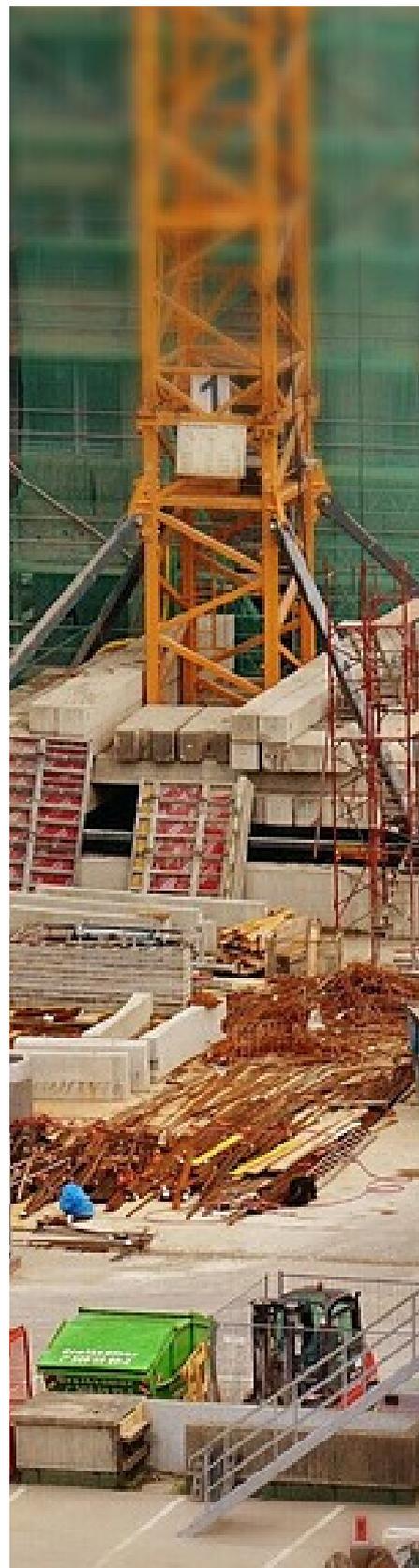
“

Fossés :

La commission Voirie est en train d'évaluer les travaux à faire dans les fossés ainsi que les chemins communaux pour les trous ou autres dégradations.

Un point sera effectué et nous ne manquerons pas de vous communiquer les travaux envisagés ainsi que la date précise des travaux

”



ACTUALITÉS

Réservoir d'eau:

Samedi 1er Août, un tuyau d'eau du réseau communal ayant cédé, Jean-Bernard CHARPENEL et 4 autres élus sont allés changer 20 mètres de tuyau et le reconnecter au réservoir. Ils en ont profité pour nettoyer les regards de captages .

Tout ce travail, fait bénévolement , nous permet de réaliser des économies conséquentes comme nous nous y étions engagés.



Colis de Noël:

Si le virus perdure, nous serons obligés d'annuler la remise des colis à la salle des fêtes et en ce cas , vos conseillers municipaux vous les distribueront.



Compteurs d'eau :

Pensez à isoler du froid vos compteurs d'eau. Attention, les fuites entre le compteur et la maison sont de la responsabilité du propriétaire.



Divagation des chiens :

Les possesseurs de chiens doivent tout mettre en œuvre pour contenir leur animal à domicile, ceux qui promènent leurs animaux sur la voie publique doivent ramasser les déjections de leur animal favori.



Informations scolaires :

L'effectif de l'école maternelle de Portes En Valdaine est de 26 élèves, soit :

Effectifs actuels (2020/2021) : 11 PS, 10 MS, 5 GS.



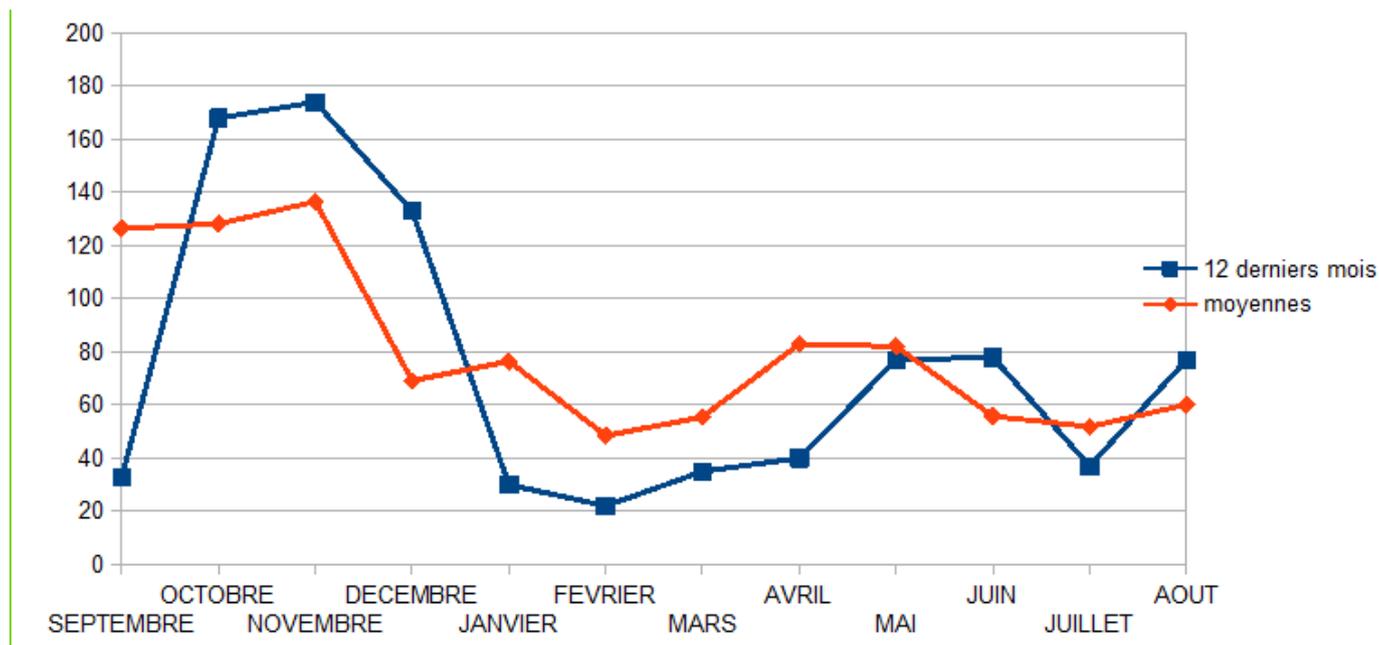
Cimetières:

Ils seront nétoyé avant la Toussaint.



Pluviométrie des douze derniers mois par rapport à la moyenne

Les bonnes pluies automnales et correctes au printemps ont permis de supporter cet été chaud.



“

Cette année le printemps et l'été ont été très secs et chauds, heureusement les sources s'étaient bien rechargées en automne 2018, ce qui a permis à la commune d'être alimentée normalement en eau potable.

”

COVID 19

En cette rentrée, le virus circule toujours et il est dangereux pour nous et nos proches.

Il est impératif de rester très vigilant face à cette épidémie de la COVID-19.

C'est de l'engagement de chacun que dépend la santé de tous, mais également la possibilité de reprendre le cours de nos vies.

Si le risque de complication est faible chez l'enfant et les jeunes adultes, ils contribuent à la diffusion du virus vers les tranches d'âge et les populations à risque de formes graves comme cela est démontré dans la situation de ces dernières semaines.

Mais la situation n'est pas du tout la même qu'en mars, car lors de la première vague, quelques régions seulement étaient touchées (l'île de France et le Grand Est surtout).

Il a donc été possible de faire appel à du personnel venant d'autres régions et de transférer les malades. Aujourd'hui, toutes les grandes agglomérations sont concernées par l'épidémie . En Mars, beaucoup de malades qui n'étaient pas atteints de la Covid-19 n'ont pas été soignés, on a reprogrammé des soins qu'il faut désormais réaliser.

Au 25 SEPTEMBRE , le taux de positivité s'établissait à 4,63% contre une moyenne de 7,06% en région Auvergne Rhône-Alpes. C'est pourquoi, notre département est placé en " zone alerte "premier niveau de la "zone rouge".En raison de l'augmentation nette de cas de contamination dus au virus ces dernières semaines,cette évolution donne des pouvoirs élargis au préfet pour lutter contre la propagation du virus sur le territoire.

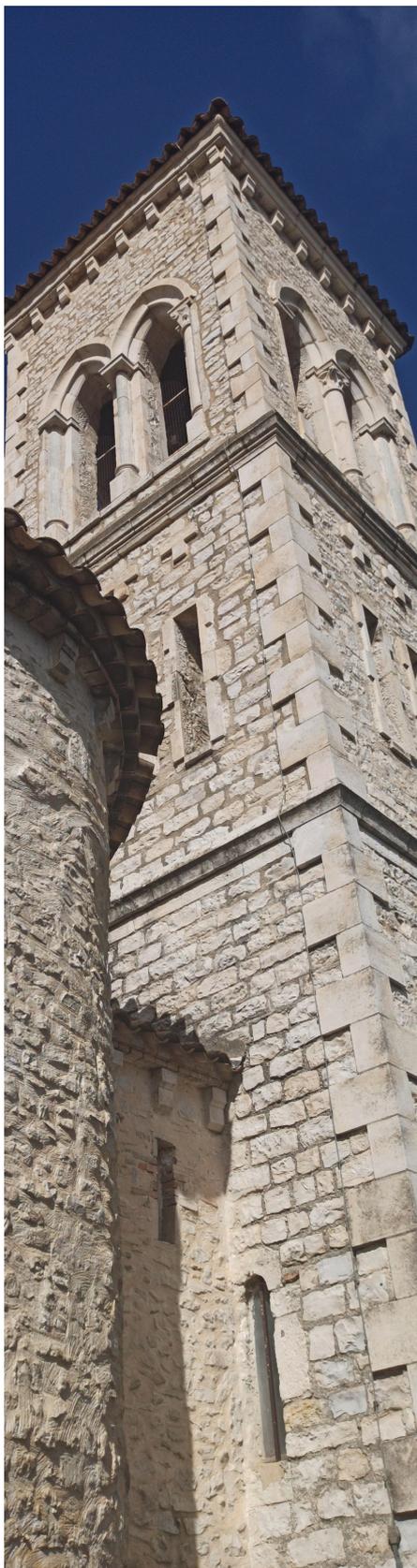


En conséquence, de nouvelles obligations relatives au port du masque dans l'espace public sont mises en œuvre. Le préfet de la Drôme a pris deux arrêtés afin de rendre obligatoire le port du masque sur l'ensemble de notre département

- pour les foires, expositions, marchés alimentaires ou autres événements de vente dans l'espace public.

- aux abords des écoles et établissements scolaires. Ces arrêtés sont entrés en vigueur du 25 Septembre et jusqu'au 10 Janvier inclus.





Poubelles:

Après un été difficile pour le traitement des ordures, les contenaires sont à nouveau , peu remplis. Néanmoins, veillez à mettre vos poubelles à l'intérieur des containers et non à côté. Toutefois s'il s'avère que ces derniers sont pleins, merci à chaque usager de faire preuve de civisme et de se rendre dans les autres points de collecte:

s le village

s chemin de la tour

s chemin de la fontaine salée



Communication :

Retrouvez toutes les informations municipales sur le Site web de la commune mis à jour régulièrement, y compris ce Bulletin Municipal en couleur: <http://www.porteenvaldaine.fr>

M. Le Maire vous reçoit uniquement sur rendez-vous le samedi de 9h à 11h.

Pour ceux qui préfèrent la plume et le papier, la boîte aux lettres de la Mairie est prête à recevoir toutes vos idées ou suggestions.

Nous restons à votre écoute.



Légalisation de signature:

La signature doit impérativement être effectuée en mairie devant un agent ou un élu. Vous devez pour se faire vous munir de votre pièce d'identité.

La mairie vous est ouverte :

s le mardi de 16h à 17h30

s le vendredi de 10h30 à 12h30



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera vraisemblablement en comité restreint comme celle du mai.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Léa MANAUT | le 06 avril 2020 | 40, Chemin de la Croix

Isaac AGUILI | 31 JUILLET 2020 | Le Village

Isaac est le petit fils de Françoise notre ATSEM et de Christophe REGAL, l'arrière petit fils d'Annie ARJAILLEZ.

Mya CHARROPPIN | le 04 septembre 2020 | Domaine de la Treille

MARIAGE

Charles BEAUSSE et de Amandine GROUES dont les parents François et Béatrice GROUES habitent au 80 Rue de Monier, le 29 août 2020.

DÉCÈS

Décès de Mme PLISSON Danielle | le 19 mars 2020 | 160 Chemin de la Fontaine Salée

Décès de Mr CLAPPAZ Michel | le 29 août 2020 | 25 Chemin de la Treille
M. CLAPPAZ était le beau-père de Michel Coulon.

Site de la commune:

Le site de la commune a été actualisé par Marielle ASTIER ,Vous y trouverez les comptes rendus de deux premiers conseils municipaux.
N'hésitez pas à les consulter.